



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR-GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE** :

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 13 mai 2024, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO : 337

Spécifiant les modalités relatives au bon fonctionnement du Comité consultatif d'urbanisme

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la direction générale, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 14^{ème} jour du mois de mai 2024.

Luc Laberge
Directeur ~~général~~ et greffier-trésorier par intérim